Compte-rendu de la Commission
Travaux / Eau / Assainissement / Equipements
21 MAI 2008

Présents : Jean-Pierre LAUBY, Daniel THOMMASON, Christophe NABLANC, Philippe COLLIN, Eric CLUZEL, Benoît DOUEZY, Daniel RONDIER, René MONDON, Jean-Claude MAZET, Guy MAZAUD, Stéphanie RAMPIGNON, Henri GUILLEMARD, Roland NICOUX, Christian LAVAUD (responsable des services techniques municipaux).

Christophe NABLANC donne lecture d'un document qui expose les principes des commissions tels que souhaité pour la nouvelle municipalité (voir annexe). Aucune remarque particulière.

Etat des lieux sur les travaux en cours et à venir

- Centre Equestre : reste à réaliser l'extension de la carrière, les travaux extérieurs sur les anciens vestiaires sont terminés, les travaux intérieurs seront réalisés ultérieurement en Régie Municipale.

- CLSH : il reste du mobilier à acquérir et les aménagements extérieurs à terminer.

- Eglise du Château : les travaux continus, leur état d'avancement est à 30%, ils seront suspendus en juillet et août afin de permettre l'exposition estivale.

- Travaux au Jardin du cloître : réalisés à 80%.

- Pavage devant la Chapelle Blanche : Les travaux réalisés par les services techniques municipaux sont terminés, René MONDON fait remarquer à la commission que cette réalisation est de très bonne qualité, et tient à adresser ces félicitations à l'équipe qui les a réalisés. La commission approuve à l'unanimité.

Questions diverses et propositions nouvelles

- Jean-Pierre LAUBY, Adjoint en charge des travaux expose à la commission le travail effectué par les services techniques, en particulier les tâches qui « monopolisent » les agents en cette période de l'année : les espaces verts et l'aide technique apportée aux différentes associations dans la préparation et le déroulement de leurs manifestations.

- Réfection de la rue Détournée : ces travaux étaient initialement prévus en Régie. Devant l'ampleur d'un tel projet il apparaît plus réaliste de faire appel aux services de l'Equipement via la convention ATESAT afin d'avoir une idée plus précise du chiffrage de ce projet tant en moyens techniques que financiers.

- Aires de Jeux : le jardin des feuillantines n'étant plus accessible, cette aire de jeu semble faire défaut. Il est demandé de veiller à ce qu'elle soit réimplantée, voire améliorée à l'issue des travaux de l'Eglise du Château. Une réflexion globale devra être menée sur les améliorations à apporter sur les implantations existantes ou à créer (CLSH, Beaumont, HLM, barrage des Combes).

- Entretien de la Voirie : Roland NICOUX demande si les travaux de fauchage des fossés ne pourraient pas être « sous-traités » à un prestataire extérieur, ce qui libèrerait du temps au personnel des services techniques. Christophe NABLANC fait remarquer que la commune « vend » ces prestations à trois communes voisines et que cela impliquerait certainement de revoir ces conventions avant de faire appel à un prestataire privé.

- Signalétique : Jean-Claude MAZET demande le remplacement ou la réparation (rapide) des panneaux indicateurs situés près de la station service. Christian LAVAUD, responsable des services techniques, explique à la commission que ces panneaux ont été dégradés suite au passage d'un convoi exceptionnel et que ce préjudice fait l'objet d'une plainte de la Mairie en cours d'instruction, et qu'il faut attendre le jugement de cette affaire. Le montant du préjudice est estimé à environ 4 000 €. La commission prend acte de ces informations, Jean-Claude MAZET demande qu'une protection du mât soit réalisé en pied afin d'éloigner les camions.

- Remblais : Jean-Claude MAZET, attire l'attention de la commission sur le fait qu'il semble que de nombreux dépôts de remblais soit en « souffrance » de part et autre de la commune (route d'Ussel, « Chez Maillot », travaux CLSH, « Alcazar »). Il faudrait faire un appel à candidature afin de trouver des terrains propices à recevoir des déblais. A ce sujet la commission s'interroge sur l'aménagement du carrefour de la route de la Salle (pressenti à une époque ?), sur les propriétaires des terrains mitoyens et sur le fait que dans le cas d'un réaménagement ces terrains devront être remblayés.

- Murs de soutènement / dégradations des voiries (routes ou chemins) : Plusieurs murs de la commune seraient en mauvais état, voire sur le point de ou déjà effondrés. Un recensement de ces désordres et des responsabilités en découlant devra être réalisé. Ces sinistres pouvant être pris en charge par les assurances la plupart du temps.

  Stéphanie RAMPIGNON nous rapporte le très mauvais état dans lequel se trouve le chemin du font à l'anel, le passage incessant des voitures qui prennent sans aucun complexe le sens interdit. Il conviendrait de trouver un moyen de limiter le trafic afin de préserver la chaussée qui est en train de s'affaisser par endroit (NB : après transport sur les lieux, il s'avère qu'à cet endroit la chaussée n'est pas « soutenue » par un mur, mais par un talus).

  Benoît DOUEZY aborde un autre problème de voirie publique : le chemin qui part de la route de Crocq et qui arrive vers la rue de Chanteloube où les quads et motos passent à grande vitesse et détruisent tout. La pose de barrière en quinconce à chaque extrémité pourrait régler le problème tout en laissant l'accès aux piétons.

- Aire de stationnement des camping-cars : Suite aux remarques déjà recensées lors des réunions de quartier, et à la demande de Jean-Claude MAZET, il est confirmé qu'un monnayeur sera prochainement installé sur la borne à eau, et ce, afin de mettre un terme aux abus constatés.

- Voirie/Eaux pluviales : Roland NICOUX attire l'attention de la commission sur un très ancien problème d'évacuation des eaux pluviales (issues d'un chemin) dans le bas du village des Combes. Christophe NABLANC précise que cette voie est de la compétence de la Communauté de Commune et que des travaux y sont précisément prévus cette année. Il semble évident que ces travaux d'aménagement devront être menés de concert avec la commune, puisque la canalisation des eaux pluviales est de la compétence de la commune. Attache devra être prise auprès de Jean-François RUINAUD, vice-président de la Communauté de Commune en charge de la Voirie.

  Jean-Claude MAZET fait une remarque du même ordre concernant un problème d'évacuation des eaux pluviales sur la route d'Ussel. Cette route étant de la compétence du Conseil Général, il semblerait que ce problème puisse être résolu par un simple reprofilage de la chaussée (à charge du Département). Attache sera prise auprès de Christophe GARRAUD responsable de l'UTT Aubusson-Felletin.

- Place Courtaud : Eric CLUZEL demande si une rampe d'accès handicapés pourrait être mise en place au bout du parking, en face de la pizzeria, ainsi qu'un emplacement de stationnement réservé. Jean-Claude MAZET demande également s'il ne serait pas possible de revoir la position des blocs de granit circulaire marqués aux couleurs de la ville.

- Parking de La Poste : Philippe COLLIN en profite pour informer la commission d'un projet similaire de La Poste afin de rendre ses bureaux accessibles.

- Venelle Saint-Roch : Eric CLUZEL signale que le revêtement en sable ne semble pas tenir Il faudrait prévoir la mise en œuvre d'un stabilisé de carrière, par définition…plus stable !

- Problème de prolifération des mousses : René MONDON demande que la place Schladming, la rue Fédeau et les joints de la Grande Rue soient nettoyés.

- Fontaines : Eric CLUZEL aborde le sujet de remise en eau des fontaines. Il ne semble pas y avoir de problèmes particuliers concernant la Fontaine Quinault. En revanche la Fontaine Place Courtaud nécessiterait des travaux de réfection de son étanchéité, ainsi qu'un gommage. Une réflexion devra être menée pour l'ensemble des fontaines, en effet elles sont toutes raccordées au réseau d'eau potable, il faudrait étudier la faisabilité de la mise en place de circuits fermés. Quant à la Fontaine De Gaule (pas d'aplomb) la question de sa relocalisation future semble faire l'unanimité au sein de la commission.

- Visite des chantiers de l'Eglise du Château et du Centre Equestre : à la demande de Roland NICOUX, la commission des travaux organisera une visite de ces chantiers en compagnie de M. LAVAUD responsable des travaux, le 25 juin à 18H30 (RdV donné à la Mairie).

- Prochaines convocations : Roland NICOUX demande que le tableau d'information sur l'avancement des travaux établi par Christian LAVAUD pour la commission (municipale) de suivi de travaux, soit transmis en même temps que la convocation à la prochaine commission.